

INÉDIT

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

CHU HEALTHTECH CONNEXION DAY

La HealthTech et les hôpitaux au service de la Santé de demain !

13 DÉCEMBRE 2022
CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES | 100% PRÉSENTIEL

Événement co-organisé par :



Soutenu par :



En partenariat avec :



INNOVATION - DÉVELOPPEMENT - COMPÉTITIVITÉ



OFFRES
D'EXPOSITION

LE CONTEXTE DE LA CONFÉRENCE

La HealthTech et les hôpitaux au service de la Santé de demain !

France Biotech, l'association professionnelle des entrepreneurs de l'innovation en Santé et la **Conférence des Directeurs Généraux de Centres hospitaliers universitaires** ont signé le 7 mars 2022 une convention de partenariat pour travailler sur des **priorités communes en matière de recherche et d'innovation en santé**.

L'objectif : favoriser une meilleure connaissance entre les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et les entrepreneurs de l'innovation en santé, afin notamment de contribuer aux enjeux du Plan Innovation 2030.

Les premiers axes de travail portent notamment sur **l'amélioration des performances de la France en matière d'investigation clinique, le partage de bonnes pratiques en matière de transfert de technologie et de prise de participation des CHU dans des entreprises HealthTech. Les conditions d'accès aux cohortes et aux données de santé, l'accès précoce en matière de médicaments et dispositifs innovants, les structures d'accompagnement des innovations au sein des CHU, les achats hospitaliers d'innovation** font également partie des chantiers prioritaires.

C'est dans ce contexte que France Biotech et la Conférence des Directeurs Généraux de CHU organisent **les premières rencontres nationales des entrepreneurs de la filière HealthTech avec les professionnels de l'innovation, du numérique, de la recherche et des achats des 32 CHU français**.

LES COMITÉS

COMITÉ DE PROGRAMMATION

Représentants de France Biotech ou représentants de la HealthTech :

- **Franck Mouthon**, Président de France Biotech, PDC Theranexus
- **David Caumartin**, Vice président de France Biotech, Directeur Général, Theraclion
- **Catherine George**, Vice présidente de France Biotech, Présidente Ipsen Innovation, Ipsen Pharma
- **Frédéric Girard**, Vice président de France Biotech, Opérations de développement Europe, DBV Technologies
- **Alexandre Regniault**, Vice président de France Biotech, Avocat associé, Simmons & Simmons
- **Stéphane Tholander**, Vice président de France Biotech, Co-fondateur et président, Cibiltech
- **Jeanne Volatron**, Vice présidente & Trésorière de France Biotech, Co-fondatrice et présidente, EVERZom

Représentants de la Conférence de la DG des CHU ou Représentants des CHU :

- **Marie-Anne Allain**, Responsable Cellule Juridique et Valorisation CHU Lille
- **Sophie Depoutre**, Directrice adjointe de la recherche et de l'innovation CHU de Toulouse
- **Armelle Dion**, Directrice de l'innovation des HCL
- **Gilles Duluc**, Directeur de la Recherche Clinique et de l'innovation - CHU Bordeaux
- **Tara Duong**, Responsable du Pôle Transfert & Innovation APHP
- **Stephanie Dioszeghy**, Directrice de la Recherche et de l'Innovation - CHU de Brest
- **Benoît Labarthe**, Responsable du Département Partenariat et Innovation - CHU Nantes
- **Emilie GARRIDO-PRADALIE** Directrice Département Affaires Médicales, Recherche et Maladies Rares, AP-HM.
- **Sarah Hustache**, Directrice de la recherche et de l'innovation - **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**

COMITÉ DE PILOTAGE

- **Isabelle Brisson**, Département Partenariat et Innovation - **CHU Nantes**
- **Olivier Chabanon**, Délégué général - **France Biotech**
- **Tara Duong**, Responsable du Pôle Transfert & Innovation - **APHP**
- **Violaine Gauthier**, Responsable de la Communication et de l'événementiel - **France Biotech**
- **Benoît Labarthe**, Responsable du Département Partenariat et Innovation - **CHU Nantes**
- **Milan Lazarevic**, Directeur de la Recherche Clinique et de l'innovation - **APHP**
- **Franck Mouthon**, Président - **France Biotech**
- **Elise Olivier**, Département Partenariat et Innovation - **CHU Nantes**

L'ÉVÉNEMENT NATIONAL INÉDIT

Près de 450 participants, experts entrepreneurs de l'innovation en santé et professionnels des CHU sont attendus pour une journée d'échanges et de co-construction autour de la Santé de demain.

Le profil des participants :

- Les entrepreneurs spécialisés en Technologies médicales, en biotechnologies, medtechs et en Santé Numérique, fabricants, sous-traitants et accompagnateurs de la Filière
- Les acteurs des CHU, Responsables innovation, DSI, Responsables achats, Directeurs financiers, responsables de plateformes des transferts de technologies (ex. Clin données), PCME, Vice-présidents de recherche (CHU)
- Les autres acteurs publics et privés de la Santé en France, experts, professionnels de santé, décideurs, politiques, etc.
- Les journalistes et médias spécialisés en santé et industrie de santé qui relayeront au niveau national cette initiative

Le thème de cette première édition portera sur les opportunités de partenariats entre CHU et HealthTech dans les domaines suivants :

- Produits et services numériques
- Investigation clinique
- Expérimentation en vie réelle des HealthTech
- Accès au marché hospitalier

LES TEMPS FORTS DE L'ÉDITION 2022



Conférences et tables rondes
autour de sujets prospectifs et
de la promotion croisée
des HealthTech et des établissements
de santé



Démo Zone
Exposition des partenaires
et porteurs de projets innovants



Workshops thématiques
échanges et discussions autour
des grandes thématiques 2022



Pitches de l'innovation
des HealthTech
et des établissements de santé



Rendez-vous d'affaires
organisés entre professionnels des
CHU et acteurs de la HealthTech



Networking Event
événement convivial
de clôture

LES OPPORTUNITÉS DÉDIÉES AUX SOCIÉTÉS HEALTHTECHS*

*Entreprises de biotechnologies / du dispositif médical / du diagnostic/ de la Santé numérique

EXPOSITION AU SEIN DE LA DÉMO ZONE

(Nombre de places limité)

L'événement est organisé autour **d'une Démo Zone, espace central** conçu pour valoriser les innovations portées par les HealthTechs et acteurs issus des établissements hospitaliers.

L'espace mis à disposition est composé d'une table haute et de 2 tabourets ainsi qu'un Roll up de signalisation aux couleurs de votre société (opportunité de louer un écran Led en supplément).

PRISE DE PAROLE

Opportunité de prise de parole au sein de "l'Espace Pitch"

(soumis à la validation du comité d'organisation, nombre de places limité)

Créneau de 5 minutes de pitch autour de votre entreprise/projet/innovation.

Ecran digital mis à votre disposition pour illustrer votre propos.

Captation de votre intervention pour retransmission des capsules en différé sur les réseaux sociaux et le site de l'événement.

RENCONTRES D'AFFAIRES

Organisation de rendez-vous d'affaires pendant l'événement / Créneaux de 20 minutes pendant les périodes dédiées.

Mise en contact et promotion de votre entreprise auprès de l'ensemble de participants

Mise en avant de vos solutions mais également de vos intérêts et attentes business.

COMMUNICATION / VISIBILITÉ

Site internet :

Véritable vitrine de l'événement, support incontournable pour promouvoir le programme, les intervenants, les participants, les partenaires et les sponsors de l'événement.

(Visibilité complémentaire sur la plateforme d'inscription et d'organisation de rendez-vous d'affaires)

Réseaux sociaux

Communication autour de l'événement en amont, pendant et après l'événement effectuée sur les réseaux de France Biotech (Linkedin + de 35 000 abonnés) et relayée par les co-organisateurs partenaires de l'événement.

LES PACKAGES POUR LES HEALTHTECHS*

*Entreprises de biotechnologies / du dispositif médical / du diagnostic/ de la Santé numérique

DESCRIPTION	START UP EXPOSANT <small>nombre de places limité réservé aux HealthTech</small>	START UP BOOST (Expo + Pitch) <small>nombre de places limité réservé aux HealthTech</small>
Tarif Membre France Biotech	500€ HT	650 € HT
Tarif Non Membre	1 000 € HT	1 500€ HT
Inscriptions	2	2
Exposition / Démo Zone <small>espace composé de 2 tabourets et 1 mange debout</small>	✓	✓
Pitch innovation <small>au sein de l'espace dédié</small>	X	✓ 5 min sur le plateau TV
Accès plateforme de RDV B to B	✓	✓
Logo + lien hypertexte sur le site de l'événement	✓	✓
Citation de votre entreprise sur les campagnes d'e-mailing & post réseaux sociaux	✓	✓

CONTACTEZ NOUS

ORGANISATION SCIENTIFIQUE ET RELATIONS SPONSORS

Olivier Chabanon

Délégué Général

olivier.chabanon@france-biotech.org

Hugo Servanton

Chargé du Business Développement et des Partenariats

hugo.servanton@france-biotech.org

Tel : +33 7 63 00 66 61

ORGANISATION PRATIQUE ET COMMUNICATION

Violaine GAUTHIER

Responsable de la Communication et des événements

violaine.gauthier@france-biotech.org

Tel : +33 (0)6 10 33 23 38

Olivia VANNIER

Chargée de Communication et des événements

olivia.vannier@france-biotech.org

DOSSIER DE PARTICIPATION EXPOSANT*

Ce document valide officiellement votre demande d' exposition à CHU HEALTHTECH CONNEXION DAY 2022 le 13 décembre à Nantes, elle sera soumise à validation du comité d'organisation (Toute inscription en ligne non accompagnée de ce document complété et signé ne sera pas validée par le comité d'organisation)

ORGANISATION : _____

Descriptif de votre solution qui sera présentée dans le cadre de l'événement :

NOM DU RESPONSABLE : _____

FONCTION : _____

TEL : _____

EMAIL : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____

Les Packages

Start up Exposant membre de France Biotech :	500 € HT	<input type="checkbox"/>
Start-up Boost Exposant + Pitch membre de France Biotech	650 € HT	<input type="checkbox"/>
Start Up Exposant non membre :	1 000€ HT	<input type="checkbox"/>
Start-up Boost Exposant + Pitch non membre	1 500€ HT	<input type="checkbox"/>

Tous les montants s'entendent en Euros HT (TVA : 20%)

Total à facturer : _____ €HT

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement figurant dans les conditions de participation (cf p.6 et 7) et en accepter tous les termes et m'engage à régler le montant du partenariat avant le Jeudi 1er décembre 2022 au plus tard

Signature et cachet de l'entreprise (VEUILLEZ ÉCRIRE "LU ET APPROUVE" AU-DESSUS DE VOTRE SIGNATURE)

DATE: _____

Cachet et Signature : _____

Merci de nous retourner ce document comme suit :

- Par mail : Hugo.servanton@france-biotech.org
- Par courrier : France Biotech | CHU HealthTech Connexion Day - 10 rue d'Oradour Sur Glane, 75015 Paris

CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT CHU X HEALTHTECH CONNEXION DAY 2022 - LE 13 DÉCEMBRE 2022 NANTES

1. Organisation

L'événement l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022 se déroulera à Nantes le 13 décembre 2022.

Il est organisé par l'association France Biotech dont le siège social est situé 10 rue d'Oradour sur Glane à Paris 15, ci-après dénommée l'Organisateur.

2. Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisateur met à disposition un stand à un Exposant pendant la durée du Salon. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'Organisateur. Les modalités d'organisation du Salon, notamment la date de début et de fin, sa durée, le lieu où il se déroulera, les heures d'ouverture et de fermeture sont librement déterminés par l'Organisateur qui peut les modifier unilatéralement. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

3. Lieu et Dates de l'événement

L'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022 se déroulera à Nantes (Cité Centre de Congrès), le 13 décembre 2022. En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'Organisateur pourra changer de lieu ou en différer la date si la situation l'impose (arrêté préfectoral interdisant la tenue de la manifestation aux dates prévues). L'Organisateur pourra alors annuler l'opération après en avoir avisé le participant, et dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription mentionnés au point 4.

4. Cas de force majeure

L'Organisateur peut annuler ou reporter l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022 pour cause de force majeure. Constituent des cas de force majeure justifiant, à tout moment, l'annulation ou le report de l'événement toutes situations nouvelles sanitaires, climatiques, économiques, politiques ou sociales, à l'échelon local, national ou international non raisonnablement prévisibles au moment de la communication du Salon auprès des Exposants, indépendantes de la volonté de l'Organisateur, qui rendent impossible l'exécution du Contrat ou qui emportent des risques de troubles ou désordres susceptibles d'affecter gravement l'organisation et le bon déroulement de l'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022, ou la sécurité des biens et des personnes. En cas d'annulation par l'Organisateur pour cas de force majeure, le participant s'engage à n'exercer aucun recours contre l'Organisateur après paiement des dépenses engagées, le solde disponible sera réparti entre les Exposants au prorata des versements effectués. En cas de report par l'Organisateur pour cas de force majeure, celui-ci informera les Exposants des nouvelles modalités d'organisation dans les plus brefs délais.

5. Admission, Inscription, Annulation, Règlement

Sont admises à participer toutes entreprises, organismes ou administrations ayant une compétence dans le domaine des technologies médicales. L'Organisateur se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit et sans avoir à justifier sa décision. En cas de désistement du participant avant le mercredi 16 novembre 2022, le signataire demeure redevable de 50% du montant initial de sa participation, correspondant aux frais engagés par l'Organisateur. Le désistement ne peut être notifié à l'Organisateur que par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi. Passée cette date, la demande d'admission à l'événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022 devient définitive et irrévocable, et le participant demeure redevable de l'intégralité du montant initial de sa participation. Le règlement total de la participation doit être réglé au plus tard trois semaines avant l'événement, soit le mardi 22 novembre 2022 dernier délai.

6. Prestations comprises dans le montant forfaitaire de participation

Les montants forfaitaires de participation sont de 500 € HT 650 € HT, 1 000 € HT et 1 500 € HT suivant la formule choisie (parmi les formules Pack exposition et Pack Start-up Boost. Ces prix d'inscription à l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022 comprennent les prestations décrites dans les rubriques « Les Packages pour les HealthTechs » du présent dossier.

7. Règles commerciales

Il est interdit aux participants de faire bénéficier à une autre société de tout ou partie des services offerts par l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022, sans l'accord préalable de l'Organisateur. Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur des lieux du salon, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de celles-ci, et ce pendant toute leur durée.

8. Obligation de résultat

L'Organisateur s'engage à mettre en œuvre avec diligence les moyens dont il dispose sans être tenu à une obligation de résultats.

9. Utilisation de la plateforme de rdv d'affaires de l'événement

Le participant s'engage à prendre les dispositions nécessaires afin d'accéder à la plateforme de l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022, mise à disposition par l'Organisateur, afin de faciliter sa participation à l'événement. Cette plateforme permettra la gestion des RDV d'affaires de l'exposants en marge de l'exposition. Un code d'accès dédié permettra au participant de s'inscrire gratuitement (selon le nombre de places attribuée dans le cadre du Pack)

10. Politique de confidentialité et sécurité des données

Le participant reconnaît être informé que l'Organisateur devra recueillir des données nécessaires dans l'unique but de fournir les services décrits dans le bon de commande associé à ses conditions générales. De plus amples informations sont mises à disposition sur le site de l'Organisateur.

11. Assurances

L'Organisateur est responsable civilement en sa qualité d'Organisateur de l'Événement CHU X HealthTech Connexion Day 2022. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants. La cité des Congrès de Nantes répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant aux journées d'affaires, ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures. Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant le matériel lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de la convention.

12. Application du Règlement

L'Organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'Organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

13. Compétences

En signant ce présent dossier, le participant déclare accepter sans réserve les clauses du présent règlement. En cas de contestation, et avant toute procédure, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'Organisateur. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'Organisateur sont seuls compétents.